

**UNIVERSITE PAUL SABATIER – TOULOUSE III**

**DIPLÔME UNIVERSITAIRE**

**« Technicien en Santé au Travail  
Animateur de Prévention en Entreprise. »**

Délivré par la **Mission de Formation Continue et Apprentissage**

Responsable : **JM SOULAT**

Renseignements et pré inscriptions à  
**Pr JM SOULAT – Fabrice HERIN**  
**Secrétariat Sabrina SERRANO : 05 61 77 99 79**

## **I – INTITULE DE LA FORMATION**

« DU de technicien en Santé au Travail. animateur de prévention en entreprise ».

## **II – ETABLISSEMENT DELIVRANT LA FORMATION :**

Université Paul Sabatier.

## **III – Organismes associés :**

- Service de Prévention de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie
- Laboratoire de Toxicologie de l'UFR de Sciences Pharmaceutiques de l'UPS

## **IV – Responsable Universitaire :**

**Docteur Jean Marc SOULAT**

Co responsable : Docteur Fabrice HERIN

## **V – OBJECTIF DU D.U. :**

Les orientations de la réglementation vers la multidisciplinarité en matière de santé au travail et les perspectives d'introduction de techniciens de prévention dans les services médicaux du travail justifient d'assurer une formation d'une partie des assistants médicaux déjà en fonction, de façon à ce qu'ils acquièrent une compétence technique dans le domaine de la prévention en entreprise.

Objectifs pédagogiques de la formation :

Etre capable :

- d'animer la prévention en milieu de travail,
- d'analyser les postes de travail en vue de la prévention,
- de réaliser des métrologies d'ambiances,
- D'aider à la réalisation des examens complémentaires en cabinet médical du travail

## **VI – Encadrement et qualité pédagogique :**

La formation sera réalisée :

**VI-1 par les enseignants en médecine du travail et risques professionnels de l'Université Paul Sabatier :**

- Dr J.M. SOULAT - PU-PH en Médecine du travail – UPS
- Dr Y. ESQUIROL –MCU-PH en Médecine du Travail – UPS
- Dr F. HERIN Assistant en Médecine du Travail - UPS
- Dr M. REFREGIER – Service de Pathologie Professionnelle – Médecin du Travail

**VI-2 par des enseignants universitaires des laboratoires associés,**

**VI-3 par divers intervenants extérieurs dont les médecins du travail des services autonomes et interentreprises,**

**VI-4 par des techniciens et ingénieurs du service de prévention de la Caisse régionale d'Assurance Maladie.**

## **VII – ORGANISATION :**

**VII-1 Titre d'accès aux candidats.** Ce diplôme est ouvert :

- Aux Secrétaires et Assistants
- Aux Infirmières de santé au Travail \* | des services d'entreprises et interentreprises (ayant au moins un an d'exercice professionnel)

\* Ce diplôme est ouvert aux « infirmières du travail » mais il existe pour elles un autre diplôme : La Licence Professionnelle « Métiers de la Santé au Travail.

**VII-2 Conditions d'acceptation du dossier : être titulaire**

- D'un Baccalauréat validé,
- Ou d'un diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU)

**VII-3 Critères de sélection :**

- Dépôt d'un dossier de candidature auprès du Docteur HERIN, avant le 31 octobre de l'année universitaire en cours. Ce dossier doit comporter :
  - une demande du directeur du service de médecine du travail
  - une lettre de motivation du candidat
  - une photocopie du diplôme donnant accès à la formation
- Une autorisation écrite d'inscription sera délivrée aux candidats retenus.

#### **VII-4 Contenu pédagogique :**

- **MODULES** : cette formation comporte 5 modules de 30 heures répartis sur une année universitaire soit au total 150 heures d'enseignements théoriques
  - 4 modules sont consacrés à l'enseignement de principes et de techniques spécifiques. Chaque module a une durée de 30 h (cf annexe : programme détaillé des modules)
  - 1 module de révisions et travaux pratiques (30 h)

La présence effective à toutes les séances est obligatoire pour valider ce diplôme.

- **PROJET TUTOIRE** : un objectif de travail pratique en entreprise sera fixé lors du premier module. Ce travail rentrera dans le cadre d'un projet tutoré sur la durée de la formation. La durée du projet tutoré est de 50 heures.
- **Durée des Etudes** : 200 heures sur 1 année universitaire. La formation débute le 26 janvier 2009 et prends fin le 30 septembre 2009.
- **DU de type 2**

#### **VII-5 Modalités de contrôle final des connaissances**

- **Modules** : Pour chaque module, un contrôle continu des connaissances, obligatoire, est réalisé sous forme théorique et pratique.

Une note au moins égale à 10/20 est exigée pour être déclaré admis au module.

Une session de rattrapage est prévue pour les candidats ajournés au contrôle continu ou n'ayant pu se présenter pour une raison qu'ils devront justifier.

- **Mémoires** : Le mémoire de fin d'études (noté sur 20) clôturera le projet tutoré. Le sujet aura été choisi par le candidat en accord avec les enseignants lors du premier module. Il sera présenté lors de la session qui aura lieu à la fin de l'année universitaire.

En cas d'ajournement ou d'absence justifiée, un candidat pourra soutenir son mémoire dans un délai de un an suivant l'obtention des 5 modules. Dans ce cas de figure, une nouvelle inscription est nécessaire, obligatoirement dans un délai de 1 an maximum après la fin de la validation des 5 modules.

Le mémoire sera présenté devant un jury composé de :

- 2 universitaires : Professeur ou Maître de conférence ou Assistant
- 1 personnalité extérieure (Médecin du Travail)

Le diplôme ne sera délivré qu'après validation des 5 modules et du mémoire.

#### **VII-6 Nombre annuel d'inscrits : minimum : 8 maximum : 15**

#### **VII-7 Montant annuel des frais pédagogiques : 2500 euros**

#### **VII-8 inscriptions et modalités pratiques :**

L'inscription a lieu de septembre à novembre auprès du Service « Mission Formation Continue » de l'Université Paul Sabatier (Sonia FERRE : 05 61 55 66 30)

# UNIVERSITE PAUL SABATIER

## Diplôme Universitaire de

### TECHNICIEN EN SANTE AU TRAVAIL – ANIMATEUR DE PREVENTION EN ENTREPRISE

## PROGRAMME

### MODULE 1

#### ANIMATION DE LA PREVENTION

#### EN ENTREPRISE

**Principes généraux de prévention** – Les différents types de prévention

**Rappels réglementaires**

**Déontologie en santé au travail** – Secret médical et industriel

**Notions d'ergonomie**

- charge de travail : contrainte, astreinte
- vieillissement et travail

**L'appréciation des risques au poste de travail et leur prévention :**

- manutentions et soulèvements de charges :
  - ergonomie des manutentions et prévention des risques
- hypersollicitation des membres
  - organisation des travaux à gestes répétitifs
- risques chimiques
  - produits toxiques, caustiques et corrosifs
  - l'étiquetage
- risques physiques :
  - bruit (cf module spécifique)
  - pression supérieure à la pression atmosphérique
  - risque électrique:
  - radiations ionisantes et non ionisantes
- machines dangereuses et équipements défectueux
- soudage

- risque incendie
- risque infectieux et parasitaire
- risque environnemental
  - élimination des effluents et des déchets
  - les installations classées
- contraintes organisationnelles et charges mentales

### **Stratégie de la prévention en entreprise :**

- les acteurs de la prévention en entreprise
  - la responsabilité du chef d'entreprise
  - l'équipe multidisciplinaire en santé au travail
    - l'organisation et les objectifs de la Médecine du Travail
    - rôle du médecin du travail
    - rôle du technicien de prévention en entreprise
    - rôle de l'infirmière du travail
    - les autres intervenants
    - les CHSCT et leur animation
  - les instances extérieures
    - l'inspection du travail
    - le service de prévention des CRAM
    - OPPBTP
    - ANACT
- Analyse des activités professionnelles
  - Etude des postes de travail
  - Aménagement des postes
- Mise en place de cercles de sécurité et de campagnes de sécurité
- La prévention intégrée à la conception
- Formation – information permanentes de la maîtrise et du personnel
- Stratégie de communication
  - Le conseil de prévention en entreprise
  - Comment apprendre à communiquer

### **Les indicateurs d'efficacité**

- Le rôle fondamental du service médical
  - Plaintes des salariés et examen médical
  - Indicateurs biologiques précoces de toxicité
  - La biométrie
  - La métrologie d'ambiance (voir module spécifique)
  - Les contrôles d'atmosphère (voir module spécifique)
- Statistiques accidents du travail et maladies professionnelles
- Suivi du coût des accidents du travail et maladies professionnelles
- Analyse de accidents du travail et des maladies professionnelles
  - L'enquête
  - L'arbre des causes
- L'hygiène des locaux

## MODULE 2

### TECHNIQUES PARAMEDICALES EN CABINET MEDICAL

- **L'appréciation de l'audition**
  - Anatomie de l'oreille – physiopathologie, moyens de diagnostic
  - Surdit  de perception, surdit  due au bruit
  - Diagnostic diff rentiel, presbyacousie
  - Pathologie ORL et travail
  - Audiom trie vocale et tonale
  
- **L'appréciation de la vision**
  - Anatomie de l' il, physiologie, physiopathologie
  - Vision et travail
  - Visiotest – ergovision
  
- **L' valuation de la fonction respiratoire**
  - Anatomie et physiologie du poumon
  - Maladies respiratoires professionnelles : asthmes, alv olites allergiques extrins ques, pneumoconioses
  - Exploration fonctionnelle respiratoire
  - Spirographie en pratique de m decine du travail
  
- **L'appréciation des fonctions cardiovasculaires et h pator nales**
  - Adaptation cardiorespiratoire   l'effort
  - Maladies cardiovasculaires en m decine du travail
  - Technique de recueil d'un ECG
  - Int r t et mesure de la fr quence cardiaque en m decine du travail
  - Le toxique dans l'organisme
  - Le m canisme d'action des toxiques dans le sang (CO, cyanures, plomb, etc) sur les enzymes ; les radicaux libres.
  - D pistage des h patites et n phrites toxiques
  
- **Notions sur l' valuation des fonctions neurologiques en m decine du travail**
  - Le d pistage de la pathologie neurologique en m decine du travail
  - EEG ( pilepsie), tests neuropsychologiques (enc phalopathies aux solvants)
  - EMG (polyn vrites)
  
- **Notions sur les tests cutan s en m decine du travail**
  
- **Les pr l vements biologiques**
  - Sang, autres (r serv s aux infirmi res)
  - Analyse des urines par les bandelettes r actives

## **MODULES 3 et 4**

### **METROLOGIES SUR LES LIEUX DE TRAVAIL**

#### **AMBIANCES LUMINEUSES**

- Nature et propriétés de la lumière – Notion de spectre
- Transmission, réflexion, absorption de la lumière
- Exemples de sources
- Schéma élémentaire du système visuel, sensibilité chromatique, notion de luminance
- Le système visuel et la saisie de l'information : les principaux facteurs qui interviennent dans la saisie de l'information
- Structuration de l'espace visuel. Normes et recommandations
- Apprentissage de la mesure et de l'analyse expérimentale d'une ambiance lumineuse
  - Les grandeurs à mesurer (retour et compléments)
  - Les appareils de mesure et leur utilisation
  - La présentation des résultats
  - Méthode à suivre pour l'analyse d'une ambiance lumineuse
  - Analyse d'une ambiance lumineuse
  - Contribution de l'éclairage artificiel et de l'éclairage naturel
  - Rédaction d'un rapport de mesure
  - Critique des mesures
  - Retour sur la méthode : la performance visuelle et les paramètres dont elle dépend
- Les consoles de visualisation, leurs principales caractéristiques
  - Mesures sur consoles
  - Evaluation de la visibilité
- Normes et textes concernant l'éclairage des locaux

#### **AMBIANCES SONORES**

- Les unités pour la mesure du bruit
- Eléments de législation
- Les principes de la lutte contre le bruit
  - L'isolation. La loi de masse
  - Les doubles parois
- Les instruments pour la mesure du bruit et leur utilisation en médecine du travail (sonomètres, leqmètres, exposimètres)



- La correction acoustique
- La notion de temps de réverbération
- Les traitements absorbants

## **AMBIANCES THERMIQUES ET ATMOSPHERIQUES**

- Ambiances thermiques : thermorégulation, confort thermique, indice WBGT, pathologie due au froid et au chaud
  - La pollution atmosphérique : l'évaluation du risque
    - Les VLE, les VME
    - Les prélèvements de poussières
    - Métrologie d'ambiance, appareils individuels, badges, etc
    - Les prélèvements dans l'organisme
  - Rôle des CRAM dans la surveillance des ambiances thermiques et atmosphériques dans les entreprises